

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle :
Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public
Commercialisation de services et articles liés au sport et à l'activité physique

2. Référentiel de compétences

Expression et communication professionnelle au sein du champ des activités physiques et sportives

Utiliser les différents registres d'expression écrite et orale de la langue française pour agir professionnellement

Se servir aisément d'une langue étrangère et de son vocabulaire au sein du champ

Mobiliser les outils communs de la communication professionnelle au sein du champ

Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet

Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public

Organiser une séance d'Activité Physique et/ou Sportive en fonction d'un public et d'un objectif

Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive

Mobiliser une expérience approfondie de la pratique des Activités Physiques Sportives et Artistiques pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants

Assurer la sécurité des publics pratiquants

Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif et conseiller les pratiquants

Commercialisation de services et articles liés au sport et à l'activité physique :

Opérer le marketing d'un service ou produit sportif

Gérer une relation client

Gérer un rayon de vente d'articles de sport

Conseiller la clientèle

Utiliser les outils numériques spécifiques au milieu

Expliquer et démontrer l'utilisation du matériel

Entretien, régler du matériel spécifique

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du DEUST, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits ECTS.